

GLNF: Revue de Presse des blogs et événements, en date du 9 octobre.

Mes TC et BA Frères

Le 5 octobre, le Myosotis Ligérien publie « **Les grosses ficelles** ». « Le temps, dit-il, et venu pour la **propagande officielle** d'intensifier la campagne de désinformation par tous les moyens fussent-ils onéreux comme **la luxueuse plaquette électorale** "Actualité", plus de 40.000 € au bas mot.... Ces différents moyens de propagande ... payés avec l'argent de nos cotisations et au seul objectif de tenter de défendre encore **les intérêts fort peu maçonniques de quelques uns** ».

Cette propagande « a plusieurs constantes telles le mensonge éhonté pour **créer la peur**... Comme par exemple ces affirmations des risques et des coûts que représenteraient un nouveau refus des comptes nationaux et provinciaux et la nomination d'un administrateur nommé par un tribunal ».

« Nous avons informé sur les dérives de l'obéissance vers une secte dirigée par un gourou despote, des manquements à le règle en douze points et, prévient TAMINO, puisqu'il faut bien parler des vrais raisons nous vous informerons aussi, si ce qui se cache réellement derrière cet acharnement à ne pas répondre aux questions légitimes que posent les membres de l'association et Frères de l'Obéissance sur les comptes de ses "filiales" est d'un aspect plus métallique ».

« Le tour de passe-passe du guide pour faire passer pour un audit un rapport d'expert comptable sur une petite partie des comptes de la GLNF illustre bien cette volonté de dissimulation, de manipulation et de mensonge ».

« La dynastie venue du pays des oliviers s'acharne et nous prouve **qu'il y a quelque chose à cacher** et essaye de transformer cette AG illégale en plébiscite pour le petit père des loges ».

<http://www.le-myosotis-ligerien.com/article-les-grosses-ficelles-58299065.html>

Le 5 octobre, le Myosotis Brie-Champagne, publie un dialogue qui nous apprend « **Tout (ou presque) sur les Mandataires de Justice** ». Le myosotis BBC observe « qu'on lit à peu près tout et n'importe quoi sur les administrateurs, mandataires judiciaires et leurs missions ». Le Guide Spirituel... fait par ailleurs proclamer par ses GMP qu'un vote négatif lors de AG pluri-dé-généralisée entraînerait ... la mise en liquidation de la GLNF ».

«... pratiquant l'amalgame entre des terminologies qui recouvrent des réalités complexes, FS joue sur la peur de l'inconnu et le risque d'un chaos qui n'a de réalité que dans son imagination... »

Afin de voir plus clair le myosotis BBC, est allé interroger le responsable d'une des plus grosses études parisiennes. Le dialogue entre cet, expert et BBC est très instructifs. Et je vous invite fortement à aller le lire directement, si souhaitez vous faire votre propre

conviction et ne pas vous laisser manipuler par les amalgames et les confusions habilement entretenues.

En synthèse, BBC confirme : « ce n'est pas parce que le NON l'emportera le 16 octobre que la GLNF se trouvera en état de cessation de paiement, de dépôt de bilan, ou tout autre terme comprenant l'adjectif judiciaire employé dans le seul but de vous effrayer ».

« **La SEULE conséquence** du refus des comptes et des budgets n'aura d'autre effet que d'obliger le Guide Spirituel, mis une deuxième fois face à ses responsabilités, à avoir la décence sinon la nécessité de se retirer ».

Enfin dans un N.B. l'article de BBC réagit à un récent article d'acacia affirmant la coresponsabilité des hauts grades dans une pseudo dette de la GLNF...

« ...on marche vraiment sur la tête, rétorque BBC, : les Juridictions amies (Suprême Conseil pour la France, Grand Chapitre Français, Grand Prieuré des Gaules) sont des Associations juridiquement indépendantes (et je ne parle même pas de la notion d'Ordre) et il est parfaitement imbécile de penser qu'elles puissent être responsables des investissements immobiliers hasardeux de la GLNF... ».

<http://www.blog-brie-champagne.com/article-tout-ou-58289749.html>

Le 5 octobre, le myosotis Ligérien Publie « **La lettre d'un vieux Frère** ». Sa lettre, (accompagnée de multiples documents comptables, et notariés) pose des questions simples « un peu les mêmes que celles que, le Myosotis Ligérien, se pose depuis des mois, sans mise en cause explicite, simplement pour comprendre, bien qu'au fil des mois nos doutes soient devenus suspicions ». (A voir les commentaires et questions particulièrement nombreux faisant suite à cette lettre et annexes, les suspicions semblent être largement partagées).

« Des questions qu'une rapide et restrictive expertise comptable des frais du Siège de la GLNF et de ses Provinces ne pouvait pas éclaircir, souligne Tamino, même en recevant de manière trompeuse le nom d'«audit».

Ces questions s'inscrivent justement dans le périmètre flou et quelque peu indistinct qui nous intrigue depuis le début, et qui déclenche de la part de nos dirigeants délégitimés et de leurs organes de propagande d'anormales réactions de défense » alors qu'il y a implication directe.

<http://www.le-myosotis-ligerien.com/article-lettre-d-un-vieux-frere-58327501.html>

Le 5 octobre, dans l'article « **De découverte en découverte** » le myosotis de Neustrie commente lui aussi la lettre (N°1) de notre Vieux Frère qui pose plusieurs questions, parmi lesquelles Neustrie en relève notamment deux :

« La donation fait état d'un compte courant de 770.570€. Comment peut-on le retrouver, il n'apparaît plus dans les comptes 2008 de cette SCI ? »

« L'article 17 prévoit une rémunération des gérants et au remboursement des frais. Comment pouvons-nous les retrouver et pour quel montant ? »

Enfin Neustrie ajoute sa propre question qui le chatouille :

- Que vient faire Hôpital Assistance dans une SCI qui a vocation comme le précise les statuts à :

- L'acquisition et la location de tous terrains

- L'acquisition, la construction et la location de tous immeubles ?

<http://le-myosotis.de.neustrie.over-blog.com/article-de-decouverte-en-decouverte-58332993.html>

Le 6 octobre, le myosotis Neuilly-bineau publie « **Encore un coup pendable** ». Ce matin, nous dit Sully, le TGI de Paris avait à se prononcer sur l'assignation en référé de Frères d'Occitanie visant à l'annulation de l'AG du 16 octobre.

La procédure s'est déroulée de manière favorable jusqu'à ce que les avocats de la GLNF sortent de leur manche une décision de référé en justice toute neuve autorisant le principe de l'AG pluri-satellisée.... pièce sortie d'on ne sait où et qui n'avait pas été communiquée à la Cour par avance comme la procédure l'exige pourtant.

Ils auraient voulu entraver volontairement une procédure judiciaire qu'ils n'auraient pas fait autrement.

La Présidente du Tribunal, très surprise, a fait remarquer que cette décision ne s'appliquerait pas automatiquement au cas présent, et a mis sa décision en délibéré au 13 octobre prochain.

<http://le-myosotis-neuilly-bineau.over-blog.com/article-encore-un-coup-pendable-58395320.html>

Le 6 octobre le myosotis Ligérien, prolonge le compte rendu de l'audience du TGI par la question suivante « **Allons-nous vers une annulation de l'AG pluri-trafficotée ?** ».

Les avocats de la GLNF ayant sorti à la surprise générale une ordonnance de référé qui soit disant autoriserait l'AG pluri-bricolée **à la demande des membres de l'Association !!!!**, Tamino s'efforce d'imaginer ce qu'il en est.

Il n'est pas difficile, dit-il, d'aller voir un juge, de lui raconter une histoire du genre «pour des raisons d'économie, et bien que cela soit contraire à nos statuts, et dans l'attente d'une modification de ceux-ci,»

« ...je vous demande, moi le guide tant aimé de ses ouailles, que vous acceptiez, exceptionnellement de nous autoriser à faire comme ça...

C'est peut-être ce qui s'est passé, nous le saurons bientôt, puisque le juge, surpris, a demandé la communication de ce document inattendu ».

« Nous savions déjà depuis la publication par le blog de F. Koch que l'équipe en place était prête à tout ...Mais là ils ne nous déçoivent pas, ils s'accrochent vraiment à leur radeau qui coule: faut-il que la soupe soit goûteuse! » conclut l'article.

<http://www.le-myosotis-ligerien.com/article-allons-nous-vers-une-annulation-de-l-ag-pluri-trafficotee-du-16-octobre-58386490.html>

Le 6 octobre, le myosotis breton publie **«Un GM peut en cacher un autre»**. « Nous savons en effet, déclare l'article, que **d'autres essayent de prendre le contrôle pour préserver la Structure et s'en rendre maîtres** ».

« Ne trouvez-vous pas que les nombreuses manoeuvres et annonces de la GLNF ressemblent à ce qui se passe en politique française? »

« Il y a une bonne raison à cela: celui qui conseille maintenant F.S, **Nicolas Bod... est un avocat et énarque**. Voir le blog de François Koch »

« Il n'est pas le seul: **Guillaume J... et les principaux membres du "shadow cabinet" de F.S. sont également énarques**.

Il se pourrait bien qu'après avoir extorqué aux FF un "OUI" à l'AG du 16 Octobre, la Structure expulse notre peu décoratif F.S. pour le remplacer par un de ces brillantissimes énarques; ils commencent à envahir la pyramide de la GLNF; gageons qu'ils y seront bientôt au pouvoir, si les statuts ne sont pas revus de façon drastique ».

<http://myosotis-breton.over-blog.com/article-un-gm-peut-en-cacher-un-autre-58411108.html>

Le 7 octobre, le myosotis occitan, publie **«Tout ce que vous avez toujours voulu savoir-épisode 3»**. L'article traite de chef de l'ordre et VM. A ce titre il évoque notamment la mise en place d'un "Collège des Vénérables Maîtres" dans chaque province.

« Cette idée pourrait être séduisante, dit-il, s'il s'agissait d'associer véritablement les VM à la gouvernance de l'obédience. Seulement, ce n'est pas tout à fait cela qui est prévu : Ce collège des VM, n'est qu'un lieu d'échanges et de dialogue. EN AUCUN CAS, il ne lui est donné de compétences délibératives.

On parle. Et surtout on écoute le GMP et par sa voix le GM ! »

« Une lettre du GM aux VM en date du 20 septembre précise d'ailleurs la pensée du Guide et comment il envisage le Vénéralat. C'est ici que se situe la vraie perfidie que je n'ai pas crainte de qualifier de contre-initiative ! L'autorité du VM procéderait du GM et de lui seul : *"Point de notion associative, point d'assemblée civile et aucune autorité qui vous soit supérieure si ce n'est celle du chef de l'Ordre envers qui vous jurez fidélité"* peut-on lire dans ce document !

Grâce à ce retournement, le VM devient *"la Loge, dans une sorte d'incarnation mythologique. Il est un des chefs de l'Ordre !"* (je cite toujours ce document d'anthologie). Plus loin, on poursuit dans les joyeuses confusions : *"la GLNF est un Ordre Initiatique"* (chaque maçon cultivé sait bien que c'est la franc-maçonnerie qui est un Ordre initiatique et non l'obédience...) ».

On discerne bien ce qui est finalement profondément en jeu dans la crise que nous traversons. Il s'agit du glissement du centre de gravité de la FM traditionnelle, de la Loge et du Rite (le spirituel) vers l'obédience et la structure administrative et financière (le profane). Pour s'affirmer chef de l'Ordre, FS instaure une liaison verticale et transcendante entre lui GM, et les VM (quelquefois par l'intermédiaire des GMP). **Et le blog "Acacia" ("La voix de François !") ajoute que le GM tient son pouvoir spirituel du GADLU !** Rien que ça ! On assimile même, dans la lettre déjà citée, le Vénéralat à une fonction magique ! »

<http://le-myosotis-province-aquitaine.over-blog.com/article-tout-ce-que-vous-avez-toujours-voulu-savoir-episode-3-58446935.html>

Le 7 octobre, le Myosotis Neuilly-bineau, publie comme plusieurs myosotis, d'une nouvelle Lettre d'un Vieux Frère (N° 2), sous le titre « **La TRUELLE au pied du mur** »
Ce vieux Frère nous fait aujourd'hui partager, sur la base de documents officiels, d'autres interrogations légitimes sur l'une de ces structures satellites de la GLNF, **L'Immobilière La Truelle** dont la GLNF possède 13% des actions.

« Nous aussi, comme notre vieux Frère, et comme vous tous, nous attendons **des explications claires et rapides**. Ce ne doit quand même pas être si compliqué que cela, déclare Sully.

En attendant, conclut-il, il serait irresponsable d'approuver des comptes qui nous échappent car **la confiance**, ainsi que le répétait récemment le GM actuel, est la base même du lien qui nous unit.

Le 7 octobre FMR, publie un « **Communiqué de Presse** » qui décrit le contexte et le contenu de l'assignation déposée des Frères et mise en forme par Me Teitgen. En conclusion Claude Seiler déclare « qu'il est malheureux d'en venir à une telle procédure. Mais face à autant de faits incontestables prouvant le caractère sectaire, manipulateur et irrespectueux des lois de notre pays de la part du Grand Maître actuel, il n'y a pas d'autres moyens de rendre à la GLNF son équilibre dans la durée.

La relève est déjà là. De nombreux responsables de l'obédience ont signé mi septembre un document décrivant sur quelles bases doivent évoluer les principes de gouvernance de la GLNF, dès qu'une Commission de révision des Statuts pourra se mettre à l'œuvre.

En attendant il faut réunir une véritable Assemblée générale et mettre fin à ces simulacres de consultations décentralisées sous l'empire d'une volonté démagogique pour garder le pouvoir ».

<http://fmfrance.over-blog.fr/article-communique-de-presse-58465473.html>

Le 7 octobre, le myosotis Rhodanien, publie une « **Lettre ouverte au TRGMP de la vallée du Rhône** » dans laquelle il invite ce dernier à ne pas confondre Assemblée Provinciale et AG provincial.

Et surtout, dans un but d'apaisement et de l'intérêt de la province, l'article l'invite à ne pas présenter de budget provincial, et à seulement lire le rapport moral et les comptes sans demander de vote, puisque la dernière AG du 25 mars a tout refusé.

<http://le-myosotis-rhodanien.over-blog.com/article-lettre-ouverte-au-trgmp-de-la-vallee-du-rhone-58470711.html>

Le 8 octobre, le myosotis Neuilly-bineau, publie « **Brèves d'à coté de la plaque** ». Alors que plusieurs articles très documentés soulèvent de multiples questions sur les comptes, des transferts de fond qu'on ne semble pas retrouver, des fonctions rémunérées de gérant dans des structures pilotées par la GLNF et plus précisément par ses plus hauts responsables, Sully constate que les Brèves de Pisan répondent totalement à coté de la plaque.

« La dernière livraison de Brevda n'apporte aucune réponse et nous déverse son flot habituel de discours du Parti comme quoi tout va bien dans le meilleur des mondes. Seule information notable en bas de page " *Suite à la publication d'une correspondance privée sur certain blog, plainte a été déposée et connaîtra une suite pénale.*" Ambiance ... !

<http://le-myosotis-neuilly-bineau.over-blog.com/article-breves-d-a-cote-de-la-plaque-58511805.html>

Le 8 octobre, le myosotis de Neustrie, publie « **Et voilà la Brèves n°46 en attendant la 47** ». Il y fait le même type de constat que dans l'article précédent, mais il remarque de plus que le rythme des parutions est devenu d'autant plus intense, que les Brèves évitaient de répondre aux questions pertinentes. « Savez-vous, dit-il, que le numéro de janvier 2010 était le n°15 ?

Soit 31 numéros de Brèves en 9 mois ! Et juste 7 numéros, rien que pour le mois de septembre 2010 ! » C'est devenu « de la désinformation en continu ».

<http://le-myosotis.de.neustrie.over-blog.com/article-et-la-voila-la-breves-n-46-en-attendant-la-47-58506030.html>

Le 8 septembre, le myosotis Guyenne-Gascogne publie un compte rendu aussi **STUPEFIANT** que **DRAMATIQUE** qui à lui tout seul, bien au-delà du comportement du seul GMP AC, illustre avec une lumière crue le cynisme du système Stifanien et **de nombre de ceux qui y COLLABORENT**.

Il s'agit de « **BERNADOTE – épilogue – la suite** ».

Cela fait froid dans le dos.

Je n'en ferai pas de résumé. Mais si vous ne voulez Rien voir, Rien entendre, Rien dire, n'allez surtout pas lire ce compte rendu, il risquerait fort de troubler votre confort.

<http://le-myosotis-guyenne-gascogne.over-blog.com/article-bernadotte-epilogue-la-suite-58484709.html>

Le 8 octobre, le Myosotis Lorraine **explique de manière très pointue** pourquoi il est cohérent de voter NON dès « **l'Assemblée Provinciale du 9 octobre 2010** » et pourquoi voter NON le 9 c'est voter par anticipation NON à l' AG nucléarisée du 16, et dans l'intérêt des Officiers Provinciaux qui « n'ont rien à voir de près ni de loin » avec les dérives dont on prend connaissance.

L'article rappelle « **que ce scrutin n'est pas une expression contre nos Frères en charge**: Nous savons, dit-il, qu'ils accomplissent un travail ingrat, difficile et que leur probité n'est nullement remise en question » ; c'est même, explique-t-il dans l'intérêt des Frères OP de la province de Lorraine appréciés de tous.

« En votant "NON", nous refusons notre QUITUS aux comptes. En refusant notre QUITUS nous dégageons notre responsabilité civile individuelle ».

« En refusant le QUITUS et en N'APPROUVANT PAS les comptes d'une Assemblée Générale (nationale) qui n'a pas eu lieu, nous dégageons de l'emprise qui pèse sur eux, nos Frères en charge. »

« En votant "**NON**", nos Frères en charge ne pourront être recherchés, si ceci devait être le cas, pour des actes qu'ils n'ont pas commis, mais dans lesquels des esprits pervers

pourraient tenter de les impliquer du fait même de leur position entre le marteau et l'enclume.

Aucun de l'équipe du Myosotis Lorrain ne se réjouirait de voir par exemple nos Frères LF, DM, BP, FA, et nous en passons, entraînés **en co-responsabilité** à partir de dérives dans lesquelles **ils n'ont rien à voir de près ni de loin** ».

<http://bbc-lorraine.over-blog.com/article-assemblee-provinciale-du-9-octobre-2010-58484889.html>

Le 8 octobre, le myosotis PACA publie « **On pense avoir trouvé les Délégués fantômes** ». César y explique le trou jusqu'alors inexpliqué entre le chiffre 3800 votants « environ » (merci pour le flou) annoncé par le Guide pour l'AG pluri éparpillée et le chiffre additionnant les membres du SGC et le décompte des Loges qui initient.

En effet sur les registres des électeurs, mis au point par Pisan, et jusqu'alors connu de lui seul, des informations venant des Frères concernés indiquent que le guide a prévu de faire voter les VM et 1ers Surveillants des Loges Provinciales O, de même que les VM et 1ers Surveillants des Loges de Recherche de chaque Rite !!

A raison de 4 à 6 Loges de Recherche, d'une « Loge Provinciale O » et d'une Loge Provinciale « Villard de Honnecourt » par Province, ça représente entre 300 et 400 délégués supplémentaires !

Et, ainsi que le rappelle César, « comme ils sont majoritairement Officiers Provinciaux, à défaut souvent choisis par le GMP lui-même, nous commençons à comprendre une facette supplémentaire du conseil « **il faut absolument verrouiller la prochaine AG** » adressé au guide spirituel par son conseiller, Mr Nicolas Bodson... » « afin de contourner le vote de frères car « *il apparaît que les tenants du NON restent majoritaires* ».

L'application de ce conseil devient: **introduire des électeurs en supplément** (non pas discrètement par la petite porte, comme le 25 mars) mais sur les listes !!! »

Par ailleurs, dernière minute, César signale que des rumeurs répétées laissent entendre que le guide spirituel nommerait depuis très peu **des dizaines (une centaine peut-être) de membres supplémentaires au Souverain Grand Comité !!!**

Le 9 octobre, un **commentaire très documenté du FF La Truelle**, sur le blog du Myosotis PACA, **confirme** que pour la province d'Alpe Corse Méditerranée, il y a bien eu ces derniers jours établissement d'une liste locale pour renforcer le SGC, dont 17 noms sont connus à ce jour, « dont Balou... himself », l'avocat de la GLNF et de son guide, et dont 5 FF n'ayant pas l'ancienneté requise pour participer au SGC, mais « ces jeunes "loups" azuréens ont tous un point commun:

ils font partie de la garde rapprochée du très "stalinien" Bernard... JAC..... celui qui "décapite" ... »

<http://le-myosotis-paca.over-blog.com/article-on-pense-avoir-trouve-les-delegues-fantomes-58530842.html>

Le 8 octobre, Le Myosotis PACA, publie **«To Be or Not to Be Free Masons»**.

César y souligne que «tous ces courriers et outrancières communications, n'ont bien entendu qu'un seul but que beaucoup ont compris. Faire peur et paraître raisonnable, est une vieille méthode ».

« L'élite élue démocratiquement par elle-même à l'unanimité, s'abaisse temporairement au niveau de la petite gente maçonnique à qui on fait miroiter le rêve ou la mine de sel ».

Mais constate César, « notre charmeur de serpents ne fait que de la figuration en ce moment, son équipe est au charbon, lui, il s'occupe aussi de ses affaires azuréennes assurément ...

Alors que le Mipcom (marché international des contenus audiovisuels) fait son festival à Cannes, on peut aussi rencontrer à Cannes « ... L'infailibilité soi-même en personne ! Pas seul évidemment mais escorté de deux grands portes flingues ». Tout cela, nous Cesar, pour nous dire « que notre association n'est pas son unique occupation, il a bien d'autres chats à fouetter »...

<http://le-myosotis-paca.over-blog.com/article-to-be-or-not-to-be-free-masons-58490189.html>

Le 8 octobre, le myosotis Rouvray, publie **« Les Deux dangers et Monsieur S »**. « Les nouvelles initiatives lancées par FS depuis cet été n'offrent-elles pas une sortie de crise ? Pas le moins du monde, répond Rouvray. Les postures et actions de FS demeurent inchangées, et sont même de plus en plus inqualifiables et indignes... Dès lors, comment imaginer qu'il sera capable de mener à bien les réformes annoncées, qui sont uniquement instrumentalisées pour garder le pouvoir ?

Mais attention, il y a deux pièges qui nous sont tendus et qui peuvent être fatals.

Le premier danger est de se voir privés d'une victoire du « non » du fait de tricheries... N'oublions pas ce qui s'est déroulé le 25 mars dernier, avec un résultat « officiel » très différent de ce que tout le monde a pu constater de visu sur place.

Le second danger est d'exprimer son mécontentement en votant « non » au rapport moral, puis de se laisser endormir sur le reste et de voter « oui » sur les comptes et le budget. Dans ce cas, Stifani sera assuré que rien ne se passera : en effet, la démission du Président en cas de rejet du rapport moral n'est pas d'ordre public ; et nos statuts, à la différence d'autres associations, ne le prévoient pas !

<http://le-myosotis-rouvray.over-blog.com/article-les-deux-dangers-et-monsieur-s-58374578.html>

Le 9 octobre, le myosotis PACA et plusieurs autres blogs publient l'article **« Jean MURAT appelle à voter NON »**. Ce dernier y critique notamment « les déviations et des errements qui mènent à un autoritarisme quasi sectaire dans une pseudo infailibilité »... « une centralisation mégalomane génératrice du tumulte actuel », etc.

Parmi les remarques et propositions de Jean Murat, notons entre autre : « la nécessité d'une distinction entre l'Obéissance et les Ordres"... « l'exigence de reconnaître la spécificité française de Rites de plein droit » ... « L'Obéissance, Centre Commun, garant de la Méthode Maçonnique et d'une orientation éthique commune, responsable essentiellement de la gestion administrative ... » qui « ...ne saurait se borner à comptabiliser recettes et dépenses dites "du siège" mais devrait présenter et inclure toutes les structures annexes... »... « un véritable Conseil d'Administration démocratiquement élu... » etc.

<http://le-myosotis-paca.over-blog.com/article-jean-murat-appelle-a-voter-non-58567256.html>

Le samedi 9 octobre, le myosotis Ligérien publie **«Charité bien ordonnée »**. L'article nous présente une 3^{ème} lettre du Vieux Frère. Cette fois ses observations et questions toujours aussi pertinentes concernent « Hôpital Assistance ».

Parmi les surprises: la découverte d'apprendre que « deux, voire trois containers de matériels médical, offerts par l'hôpital TROUSSEAU de Tours, et destinés à nos Frères africains, s'étaient retrouvés en Ukraine... »

« S'intéressant ensuite à la remise en état de tout ce matériel...nous avons découvert, dit-il, qu'il existait bien deux sociétés qui effectuaient ce type de réparation ou remise en état, et dans lesquelles nous retrouverions certains des nôtres ».

« L'une s'appelle la Société Phocéenne d'Application Médicale (la SPAM), l'autre DIGITECH Provence. Elles sont toutes deux semble-t-il à la même adresse. Et lisant les statuts de sociétés... J'ai ainsi découvert que la FOELLNER HOLDING, dont notre Frère François est administrateur avec certaines autres personnes bien connues, est actionnaire de la SPAM, alors que notre Frère Jean-Charles est actionnaire intuitu personae de DIGITECH PROVENCE, à parts égales avec un dénommé M. Michel FURFARO, que j'ai aussi retrouvé dans la Truelle et au Club Ecosais ».

« Alors mes questions sont simples :

- a) Est-ce que ce sont ces sociétés qui effectuent la remise en état des matériels offerts à Hôpital Assistance ?
- b) Si oui, y a-t-il facturation de prestations ? Je me permets de poser la question, car je ne suis toujours pas plus doué avec les chiffres, et j'ai du mal à lire les bilans.
- c) Autre question : Comment le matériel est-il enregistré, entre les entrées et les sorties ?
- d) Nos Frères du Val de Loire pourraient-ils nous éclairer aussi sur ce dossier qui semblait avoir choqué les personnes de l'hôpital ?
- e) La SCI Moutte a-t-elle un rapport avec tout ceci d'une façon générale ? »

« Une question pour laquelle une réponse rapide peut aussi être donnée, L'un des GMP dernièrement nommé, aurait lui aussi monté sa société sur l'île de Malte pour procéder au même type d'activité en plus d'une activité sur les médicaments, (il est à noter que l'on retrouve un de ses associés à Malte dans d'autres lieux, Roumanie par exemple, avec encore certains de nos Frères). Est-ce cette société qui aurait procédé à la remise en état

des matériels cédés, et selon quelles conditions, ou interviendrait-elle aussi sur les opérations d'Hôpital Assistance ? »

« Toujours par simple curiosité, est-ce si bénéfique que cela ce type d'activité de remise en état de matériel médical pour avoir monté deux sociétés exerçant semble-t-il la même activité à moins d'un an d'intervalle ? »

« Il est enfin un dernier détail sur lequel je butte, dit notre Vieux Frère. Il est annoncé sur le site d'Hôpital Assistance que des centaines de containers sont envoyés chaque année. Il est précisé que les coûts logistiques sont importants, dont les coûts d'assurance. Pourrait-on savoir à combien tout ceci se monte-t-il ? »

« Dans l'espoir de vous lire prochainement mes Frères Jean-Charles et François, à moins que notre Frère JP R puisse y répondre lui aussi en qualité de vice président de cette ONG ».

Enfin notre Vieux Frère, constate qu'il vieillit, car avait failli oublier une dernière question (*pour le moment*) : « Quel est le lien avec la société PHOCEA TRANSIT INTERNATIONAL ? Ils sont à la même adresse que HAI (cf. les pages jaunes) ? »

<http://www.le-myosotis-ligerien.com/article-charite-bien-ordonnee-58578185.html>

Enfin j'ai gardé pour le plaisir un article du 5 octobre « **Mon TCF acacia merci du tuyau** ». C'est de fait une chanson publiée par le myosotis parigot, à la demande d'Acacia !

Il s'agit d'une adaptation des Bombons de Jaques Brel... A laisser fondre doucement dans la bouche.

<http://le.myosotis.parigot.over-blog.com/article-mon-tcf-acacia-merci-du-tuyau-58308797.html>

Calendrier des prochains événements annoncés

- **Le 13 octobre:** au TGI de Paris, réponse du juge suite au référé déposé par des FF d'Occitanie contre l'organisation de l'Assemblée Générale « pluri-localisée » du 16 octobre, après la mise en délibéré du **6 octobre**.
- **Le 16 octobre** : AG éparpillée, ou multi localisée, ou pluri-dé généralisée...(si elle n'a pas été annulée le 13 !)
- **Le 26 octobre** : Examen, par le TGI de Paris de la plainte à jour fixe déposée par quelques FF courageux, visant une nouvelle fois à obtenir l'annulation de l'AG « pluri-localisée » du 16 octobre et le retour du mandat du GM à 3 ans.
- *N.B. On notera que si l'action examinée le 6 vise la forme, celle du 26 vise le fond du dossier.*
- **Le 28 novembre** : Prononcé du jugement de l'affaire en concurrence déloyale du 30 septembre.

- **Le 4 décembre**, 1^{er} samedi de décembre, date de la Tenue nationale de fin d'année, correspondant aussi la fin du mandat traditionnel de 3 ans des GM.

Mes TC et BA Frères,

J'espère que cette revue aidera, en particulier ceux dont l'activité professionnelle ne laisse que peu de temps, pour s'informer comme ils le souhaiteraient !

Si vous pensez que cette lettre serait utile à l'information des Frères de votre loge ou de frères qui vous sont proches vous pouvez la leur faire suivre.

Bises Fraternelles.

Philippe C